LA VIE A LA MER

MALO-LES-BAINS

HOTEL TURENNE 8, place Turenne, 8 Changement de propriétaire
M. Jean RAMPANELLI
NOUVEAU DIRECTEUR
Cuisine soignée — Maison recommandée aux familles — Electricité dans les chambres. 6564

MALO-TERMINUS

KURSAAL MUNICIPAL ouvert toute l'année.—Digue de mer — Concerts — Salle d'enfants — Jeux — Bains — HOTEL DE FAMILLE — Cuisine très soignée — Service par petites tables — Cave renommée — Pension complète depuis 8 francs par jour — Prix spécial pour famille — Téléphone 31.
L. NORMAND, Directeur
Service de bagages à la gare de Leffrinckoucke. — Tramways de Dunkerque à de la place du Kursaal : 6 fr. 15. 6519

DUNKERQUE

Hôtel du Chapeau Rouge et Grand-Hôtel Réunis
Déjeuner : 3 francs — Dîner : 3 fr. 50 — Téléphone : 218 — Electricité — Pension pour saison. 6577

BOULOGNE-SUR-MER

MÉTROPOLE HOTEL Hôtel de Famille 27, rue Faidherbe
Chauffage électrique — Confort de 1er ordre — Salle de bains — Téléphone : 4.36.
Paul CHIRAUX, Propriétaire 6607

MALO-LES-BAINS

KURSAAL DE DUNKERQUE
Tous les jours : matinée à 4 h. ½, soirée à 8 h. 3/4 — GRAND CONCERT avec nombreuses attractions. 6552

MALO-TERMINUS

HOTEL MODERNE Nouvelle grande salle à manger (Service par petites tables) — Ouvert toute l'année — Hôtel de famille de 1er ordre — Les baigneurs vont en bain directement de leur chambre — 40 chambres meublées à neuf — Chambre noire — Cuisine bourgeoise excellente — Auto-garage — Ecuries-remises — Pension complète depuis 8 et 7 francs.
LECAT-DUPUIS, Propriétaire 6518

BOULOGNE-SUR-MER

CASINO MUNICIPAL (Plage de l'Entente Cordiale) ouverture de la saison théâtrale : début de la troupe de comédie. 6654

CALAIS

CASINO A. Dresson-Müller, directeur-propriétaire (18e année). Tous les jours, de 8 heures ½ à heures ½ et de 9 heures ½ à minuit ½. Grand concert avec attractions. 6560

OSTENDE

KURSAAL Tous les jours, CONCERT SYMPHONIQUE, grand orchestre de 150 musiciens avec chaque soir les plus grandes étoiles du chant d'Europe et d'Amérique. 6651

Quel qu'on lasse, chocolat et café des Galeries Lilloises ont conquis les Lillois qui en mangent 800 k. par jour. Epicerie, confiserie. 6177

TOUTES LES FAMILLES
soucieuses de leurs santés
devraient toujours avoir une petite provision de quelques litres
de l'excellent VIN de
BANYULS - TRILLES
et en prendre un verre avant chaque repas et alors seulement se réconforter agréablement, car cet incomparable et délicieux apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin exquis et le meilleur quinquina.
Il est, d'ailleurs, recommandé par le Corps médical depuis plusieurs années aux Dames, Hommes et Enfants.
On le trouve chez tous les Entrepositaires et dans les principales épiceries.
Exiger l'étiquette sur la bouteille. 5683

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Un magistrat outragé

A la suite d'un vol important commis par plusieurs repris de justice, le Parquet avait reçu une information et confié l'instruction de l'affaire à l'honorable M. Delale, qui fit procéder à l'arrestation de deux des coupables présumés, Alphonse Verdonck, 24 ans, charretier à Roubaix, rue Blanchemaille, 94.

M. Delale poursuivait activement l'instruction de l'affaire. Au cours des interrogatoires qu'il avait fait subir à Verdonck, il était parvenu à arracher à l'accusé des déclarations importantes, lorsqu'un dépêchant son courrier du 24 juin il trouva une lettre ainsi conçue :

« Monsieur,

« Assez de vos manières. Il est inutile de me faire appeler dans votre cabinet, car vous pourriez en regretter. Vous me poserez des questions et je ne répondrai plus de ce qui peut arriver.

« Je vous salue.

(Signé) « Alphonse Verdonck ».

Cette lettre, à la fois outrageante et menaçante, avait été écrite par un autre détenu, Leon Demarets, sous la dictée de Verdonck, qui est illettré.

Le Parquet n'a pas retenu les menaces de la lettre, mais il a poursuivi Verdonck à raison des outrages qu'elle contenait.

Verdonck fut calme à l'audience. Le Tribunal lui a infligé 3 mois de prison.

Défenseur : Me Mollier.

Un vol de betteraves à Lesquin

Le 30 octobre dernier des betteraves ont été volées sur un champ appartenant à M. Jean Bernard, cultivateur à Lesquin. Ces betteraves avaient été dérobées par Henri Loubry, 37 ans, et Henri Olivier, 35 ans, tous deux journaliers à Lesquin, au service de Charles Leclercq, 44 ans, cultivateur. Les deux domestiques prétendent qu'ils ignoraient qu'ils se prêtaient à un fait de bitteux et qu'en allant chercher ces betteraves ils n'avaient fait qu'obéir aux ordres de Leclercq, leur patron. Celui-ci dénie les faits.

2 mois de prison avec sursis et 200 fr. d'amende à Leclercq. 25 fr. d'amende à Olivier et à Loubry.

Me Sprut défendait Leclercq ; Me Brackers d'Hugo plaidait pour Olivier et pour Loubry.

Les agents ne se laissent pas corrompre

Marie-Louise Degroote, femme Wynckeels, 35 ans, dont à Roubaix, rue de l'Alma, 78, un cabaret considéré comme suspect par la police.

Le 29 mai, les agents Duchêne et Lenoble constatèrent qu'une jeune fille, Marguerite Bossge, servait au comptoir, bien que ne possédant pas le certificat réglementaire. L'agent Duchêne prenait l'rien cru de la jeune fille pour dresser procès-verbal de cette contravention aux règlements de police, lorsque la femme Wynckeels s'approchant, lui déclara : « Ne faites rien, je vous donnerai de l'argent ». C'était une tentative de corruption. L'agent en référa à ses chefs et poursuivie à raison de ce délit, la femme Wynckeels a été condamnée à 16 fr. d'amende.

Escroquerie macabre

Bidonie Davenne, âgée de 50 ans, et demeurant à Houplines, fut longtemps, très longtemps, la concubine d'un nommé Carouie, actuellement décédé. De son vivant Carouie était titulaire d'un titre de rente à raison d'un accident qui lui était survenu au cours de travail. Bidonie, sa concubine, l'incitait, qui allait en toucher les arrérages. Postérieurement au décès de Carouie, Bidonie Davenne se fit délivrer des pièces au nom de notre Carouie et parvint à toucher frauduleusement une somme de 191 fr. 60.

Le Tribunal s'est montré indulgent en ne lui infligeant que 100 fr. d'amende.

Cyclistes, ayez une lanterne

Isidore Droguet, 18 ans, douanier à Wattrelos, rue du Damier, 16, et son fils Albert, 1 an, rentrant chez eux, venant de Warneton, le 11 avril dernier, dans la soirée, ils suivaient le trottoir lorsque tout à coup ils furent renversés par un cycliste qui venait vers eux à toute allure, sans lanterne. Les blessures reçues par les victimes ne sont pas graves.

Le cycliste imprudent, Henri Leclercq, 29 ans, dissérant à Warneton, rue Thomas-Boughilline, 14, a été condamné à 16 fr. d'amende.

AFFAIRES DIVERSES

— 15 jours avec sursis à Augusta Crétera, 19 ans, journalier à Lambersart, 48, rue des Fours, pour outrages aux agents.

— 8 jours à Alois Bouvry, 34 ans, journalier à Marquette, pour outrages au garde-champêtre.

— 1 mois à Henri Mellet, 34 ans, ouvrier mécanicien à Beaucamp, pour vol de deux bandages de roues au préjudice de Joseph Derache, 53 ans, cultivateur à Beaucamp.

— 1 mois avec sursis à Angèle Bourré, 17 ans, journalière à Lille, cour du Mégasin, 1 ½, pour vol au préjudice de la veuve Aufroul, 12, rue Louis-Niquet, à Lille.

— 100 fr. à Hyppolite Vandenbroucke, 20 ans, tisserand à Hellimin, pour coups à Auguste Morroye, 36 ans, tisserand à Hellimin.

— 25 fr. à Isaïre De Clercq, 25 ans, frappeur à Hellemmes, 154, rue Sadi-Carnot, à Hellemmes, pour coups à Henri Van Assche, 30 ans, graisseur, 446, rue Pierre-Legrand, à Fives-Lille.

— 15 fr. à Pierre Dhaene, 49 ans, sans profession, rue des Vélocipèdes, cour Wattel, 5, à Roubaix, pour outrage public à la pudeur.

— 15 jours à Georges Leclercq, 21 ans, peigneur à Roubaix, 21, rue de Flandre, pour vol au préjudice de son ancienne maîtresse, Jeanne Vanbruche, 21 ans, ménagère, sentier des Belles-Maisons à Wasquehal.

— 25 fr. à Elisa Croquenaire, 32 ans, ménagère à Genech, qui a voyagé sans billet de Genech à Ascq.

— 1 mois et 50 fr. d'amende à Félicien Pollier, 14 ans, horloger, rue de Fameck, à Valenciennes, pour abus de confiance.

Conseil de guerre du 1er corps d'armée

Séance du 1er juillet 1909

Voël Edmond, jeune soldat, classe 1908, recrutement de Lille, insoumission, six mois de prison — Bassel Léon, soldat de 2e classe au 8e régiment d'infanterie, vols au préjudice de militaires, un an de prison. — Bélaert Armand, soldat de 2e classe du 110e régiment d'infanterie, abandon de poste étant de faction, un mois de prison (purgé).

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Audience du 29 juin

Les voleurs. — Gustin Anna, femme Faitroid, 35 ans, ménagère à Wignehies, 4 jours pour vol de bouillon ; elle fut dénoncée par son beau-frère à qui elle les avait dérobés.

— Renaud Félicien, 62 ans, tonnelier à Dompierre, qui avait voulu s'approprier deux titres à 2 et 500 francs et de 50 francs que lui avait confiés Donnet, détail, une ancienne institutrice avant des fonds, 500 francs d'amende avec sursis, les titres ayant été restitués.

— Perquier Maria, 61 ans, ménagère à Hautmont, avait conservé comme nantissement de loyer du deux lampes et du charbon qui lui fut délibérément laissé en paiement. Acquittée.

— Vermesse Désiré, 30 ans, journalier à Berlaimont, condamnéiant un bris de clôture à la haie de M. Chartreau, pour prendre une planche qui le consolidait. Le prévenu, qui est fort avine, avoue, lorsqu'il est condamné à 4 jours de prison « Je ne les dérai mm ! » Il a 34 déc exploses du palais.

— Le 13 mai dt. Marouzé, de Locquignol, faisant constater par huissier qu'un piquet de la valeur de 75 centimes qui lui avait été volé, prétendant-il serait se restaurer de clôture à une pâture appartenant à M. Douget Constant, 52 ans, nerbagier à Locquignol.

M. Douget, qui avait fait préparer le piquet en question par M. Demarez, qui l'avait planté lui-même, de à son tour faire un consial par huissier.

Les deux procès-verbaux se concordent au pour la hauteur et les accidents relevés sur ce piquet.

Plusieurs témoins honorables déposent avoir vu depuis longtemps le fameux piquet et ils affirment qu'il n'a pas été changé depuis le gérant consial.

En délibéré.

Bassepreste était reprochée à Jules Ransart, 43 ans, marchand de bestiaux à Etaimes, dont les créanciers peuvent espérer un dividende de 4 à 10 % aux trois de prison, sursis.

Les violents. — Houssière Joséphine, 16 ans, de Maubeuge, se montre très aimable pour la sœur L... ; il lui en souviendra.

Se voyant abandonnée, elle tait des avances à son ancien ami, elle va même jusqu'à le tripoter, ce qu'elle fit le 8 juin, 3 jours de prison avec sursis.

— Perilleux Julien, 17 ans, journalier à Maubeuge-sous-le-Bois, 50 francs d'amende pour coups à son amie.

— Ferouillet François, 26 ans, lamineur à Maubeuge, 16 francs pour coups à Dubois.

— Urbain Virgile, 21 ans, gamin à Maubeuge, 16 francs pour bris de clôture, 11 francs pour le page, 8 francs pour frusion.

— Larot Ovide, 44 ans, journalier à Boussières, 25 francs, sursis, pour bris de clôture sur un bois-sur où il avait réfugié sa femme.

— Coumes Joseph, 25 ans, de Louvroil, 16 fr., outrage, pour coups à L...

— Douay Fernand, 39 ans, tonnelier, et Thellier Eugène, 24 ans, tailleur de pierres, tous deux de Berlaimont, chacun 16 francs pour violences à Blairaux.

Blessures par imprudence étaient reprochées à M. Guéry Julien, 40 ans, voiturier au service de M. Sandrez Léon, 42 ans, négociant, demeurant à Fourmies.

Le 15 février, vers 7 heures et quart, Guéry, assisté d'un ouvrier, conduisait chez son maître un cheval chargé d'arbres qu'ils avaient pris dans la forêt de 10 à 11 mètres et dépassant le véhicule de 5 à 7 mètres.

Contrairement aux règlements, il n'avait pas fait, malgré un brouillard intense, une lanterne fixée à l'arrière de son véhicule et temporisé les arbres avec de la paille.

L'équipage roulait dans le bois de Bengnies, sur la route, lorsque survint à l'arrière l'automobile que pilotait M. le docteur Flobert, de Sars-Poteries, et qui contenait trois autres voyageurs dont M. Hubert, maître à hôtel à Soire-le-Château.

M. Flobert, qui prétend n'avoir marché qu'à 18 kilomètres à l'heure, veut éviter par les crêtes qu'il avait vue trop tard et son auto fut emplée de part et part par l'un des troncs ; les voyageurs seraient dû être réduits en bouillie ; très heureusement il n'y eut que M. Hubert qui eut la jambe droite cassée en deux endroits et M. Flobert plusieurs contusions.

M. Lanvière, qui défendait le prévenu, dit que la responsabilité de l'accident incombe à M. Flobert, qui eût dû aller à allure moins vive et pouvoir voir l'obstacle assez tôt pour s'arrêter, puisque sa machine était éclairée par trois phares de grande puissance.

Après 35 minutes de délibéré, le tribunal rend un jugement qui condamne Guéry à 5 jours de prison avec sursis et à 100 francs d'amende ; M. Sandrez est déclaré civilement responsable.

Les coups et blessures. — Lebrun Jeanne, 38 ans, ménagère à Hestrud, 3 jours et 025 francs d'amende pour contusionnée et 025 francs pour appasion à l'auxerion des douaniers.

Les vagabonds. — Richard Adolphe, 30 ans, arrêté à Ferrière-la-Grande, 2 mois, récidiviste.

— Bury Angèle 43 ans, arrêtée à Hautmont, 3 jours, sursis.

Intraction à expulsion. — Collet André, 30 ans, pour le sixième fois, 8 mois ; Carolina Augustine, 18 ans, même peine.

BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

AU PALAIS-RAMEAU

Pour clôturer l'Exposition d'aviation un concert sera donné dimanche par la musique des sapeurs-pompiers de Lille (chef M. Bonnelle). Ensuite, une grande tombola de modèles réduits d'aviation terminera cette exposition.

La Société des Concerts Populaires de Lille

La Société des Concerts populaires de Lille vient d'arrêter les dates de ses auditions pour la saison prochaine ; nous sommes heureux de pouvoir les faire connaître à nos lecteurs :

24 octobre, 14 novembre et 19 décembre 1909 ; 30 février et 20 mars 1910.

Ces auditions auront lieu au Grand Théâtre de la place Sébastopol.

Au Syndicat des Coiffeurs en Confection

Le concert vocal et instrumental donné dimanche dernier chez les coiffeurs en confections a été un succès pour les organisateurs et les artistes qui se sont fait entendre à la vaste salle de la Bourse du Travail, remplie de monde. Les nos complimentés à M. Dupont, basse, au comique Dubois, à M. K., baryton, à Mlle Lelaux, au comique O. Raf, à M. Vallet, un excellent chanteur, aux comiques Bordbe et Guy-Lebert, et enfin à Mme Vandenhaute, chansonne à la voix agréable et bien conduite.

Grand Concours international de musique de Genève, 14, 15 et 16 août 1909

Le succès du grand concours de musique qui aura lieu à Genève les 14, 15 et 16 août 1909 est désormais assuré. Les adhésions sont déjà parvenues nombreuses et la population tout entière s'apprête à recevoir ses hôtes comme il convient, de pourvoir passer agréablement tout temps pendant et après le concours, en faisant les belles excursions dont Genève est le centre incontesté. Les commissions ont élaboré, dans en but, un programme très attrayant et accordé des faveurs auxquelles les compagnies ont consenti d'importantes réductions pour les sociétés et leurs amis. Les concurrents et leurs familles, d'où qu'ils viennent, pourront donc être assurés d'une cordiale réception. Ascension au Mont Salève (une demi-journée) par le chemin de fer électrique jusqu'à la station des Treize-Arbres (1300 m.). Vue magnifique. Tour du lac (une journée). Sur présentation de la carte d'identité, la Compagnie générale de Navigation délivrera des billets tour du lac au prix très réduit de 3 fr. en 2e classe et 5 fr. en 1re classe. Pour les groupes de 10 personnes réductions plus fortes. Visite à Montreux, aux rochers de Naye, à la journée ; occasion de visiter l'une des plus merveilleuses lignes de chemin de fer électrique existantes : la ligne Montreux-Oberland bernois par la célèbre route du Simmenthal. Vue magnifique sur le lac et, de l'autre côté du grand lacnel perché sous le Dent de Jaman. Ascension aux Rochers de Naye (2046 m.). Billets spéciaux aux prix de 9 fr. par place pour les groupes de 10 à 19 personnes, 8 fr. de 20 à 29, 9 fr. 50 de 30 à 49 et 5 fr. à partir de 50 personnes (trains spéciaux). Tous renseignements concernant ces excursions peuvent être demandés au secrétariat général, Bâtiment Electoral, Genève.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHÉ rue Esquermoise. — Demain samedi, le 3 à 6/4, soirée avec programme sensationnel.

Cinéma Pathé de Wazemmes (succursale de l'Omnia, rue de Wazemmes). — Samedi, dimanche et lundi, les grandes nouveautés de la semaine.

T. S. F. Cinéma Gratis aux Galeries Lilloises. 5179

Brasserie Universelle (Casino dite Familial). — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, Matinée de 1 à 7 h. ; soirée à 8 h. ½ ; Spectacle Concert. Programme : The Farbes, scène acrobatique moderne ; Delvaux, le lieder d'opéra ; Mme Angèle de Vareza, romancière ; Harryser chanteur comique, Mlle Simonne Debrevannes, diseuse à voix, Woeeds, fumiembiste, pot-pourri gymnique ; sunia chansonne de genre.

A chaque représentation, deux séances de cinématographie. *L'Universel Cinéma.*

Entrée libre en semaine. — Dimanches et fêtes, entrée : 0 fr. 50.

Restaurant de 1er ordre. — Cuisine soignée. — Plat du jour, 0 fr. 75 ; plat du jour : 1 franc.

***

1918. — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire de la Brasserie Universelle, a l'honneur d'informer le public que la Brasserie Universelle restera ouverte pendant toute la SAISON D'ETE, avec une troupe constamment composée des meilleurs éléments, comme en saison d'hiver. 5010

BIBLIOGRAPHIE

L'Aérophile, revue technique et pratique des locomotions aériennes (17e année), 63, Champs-Elysées, Paris.

Avec une description détaillée du Dirigeable « Russe » livré au gouvernement russe, et du nouveau hangar qui vient d'être édifié à Moisy-sur-Seine. L'Aéronaute du 1er juillet publie les renseignements les plus complets et les plus nouveaux sur les dirigeables allemands, les hydro-aéroplanes helvéto-allemands dont l'exploitation commencera cette année et sur l'effort considérable effectué, en ce moment même par l'Allemagne, pour assurer la domination de l'espace aérien.

A lire aussi les récentes prouesses de nos aviateurs, surtout celles des monoplanistes Latham et Blériot, dont nos vœuns de l'Est sont encore fiers d'apprécier ; les détails d'organisation, les figures à l'appui, des prochains grands concours d'aviation, semaine de Champagne, concours de Douai, etc. le compte rendu illustré des épreuves aéronautiques diverses et notamment de la tête vénérée de l'Aéro-Club femmes ; Stella ; diverses notes techniques ou d'information...

Enfin, pour les amateurs de philatélie, une série de planches heureusement contrastées, exécutées d'après les magnifiques vues des pioneers aéroplanes et des ballons arrêtés du désert arabique, photographiées au ballon par l'hardie aéronaute suisse Spelterini.

PETITE CORRESPONDANCE

Armée et Marine

Un lecteur de « Progrès » depuis 20 ans. — Demandez au commandant de la 5e compagnie d'ouvriers d'artillerie, à Douai, pour être admis à passer l'examen professionnel, ils vous indiquer un certificat d'aptitude professionnelle, vous le remettrez au commandant de recrutement, au moment du conseil de revision, avec une demande tendant à être incorporé dans une compagnie d'ouvriers d'artillerie. Pour être autorisé à aller dans une compagnie d'ouvriers d'artillerie, il faut contracter un engagement volontaire de trois ans.

Colonel D...

Droit moral

Lecteur du « Progrès », 22. — Il nous paraît bien que nous sommes ici dans un cas de force majeure et que par suite aucun dommage ne peut être réclamé, sauf le cas de faute commise par le propriétaire dans la façon de planter.

Un vieux républicain, 198. — Il est évident qu'une marchandise achetée en Belgique par un Français fait en dernier débiteur du vendeur Belge et, qu'en cas de non paiement, le Belge peut attaquer le Français devant les tribunaux français. Le débiteur n'est pas libéré parce qu'il doit depuis un an, ce serait une façon trop simple de s'acquitter.

B. C., 20. — Il faudrait savoir la cause de la dette, s'il s'agit de prêt d'argent, la prescription est trentenaire, mais pour dette commerciale le débiteur peut, dans votre cas, dire qu'il a payé et invoquer la prescription pour se dispenser d'avoir à produire des quittances qu'il a pu égarer.

Maître D.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

UNIVERSITE DE LILLE
Examens de Russe

Les examens annuels de russe et les épreuves pour le diplôme d'études russes de l'Université ont eu lieu à la Faculté des Lettres le 29 juin, sous la présidence de M. Louis Léger, membre de l'Institut. Ont été admis à passer en 1re année : MM. Bos (assez bien) ; Curtis. Drousse (assez bien), Picavet, Vandenhaute (très bien).

Ont reçu des attestations d'études supérieures : MM. Dulong, Gravier (bien).

A obtenu le diplôme d'études russes de l'Université française et littératurel. Mlle Marguerite Schubert (mention bien). La reprise des cours aura lieu le 15 novembre.

Cours et Conférences

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU VENDREDI

Sténographie Commerciale et Sténographie. Cours élémentaire et supérieur (jeunes filles). Prof. Mlle Dupont, à 7 h. du soir rue de l'Hôpital-Militaire, 23. — *Arithmétique* (jeunes filles) Prof Mlle A. Somaret, à 7 h 1/4 du soir, Ecole Baggio, 8, rue Radine. — *Correspondance commerciale* Gestion commerciale et Economie politique. Prof M. L. Dubus-Delos. Cours élémentaire et supérieur, à 6 h. du soir, Ecole de la rue des Poissonceaux. — *Espéranto* (Dames). Prof. Mlle N. Sombaret, à 3 h 1/4 du soir, Ecole Baggio, 8 rue Radine. — *Chimie Industrielle* (Chimie Organique). Prof M Donzé, à 6 h du soir, Ecole Moderne, rue Fabricy. — *Electricité* Prof M. Gabrio, à 6 h du soir, Ecole Michelet, rue Fabricy. — *Mécanique appliquée* (Moteurs à Gaz). Prof M. Pilfort, à 6 h. 1/4 du soir. Ecole de la rue des Poissonceaux. — *Coutume d'Angleterre.* Cours supérieur : Prof. Mme Lelaux, cours élémentaire : Prof. Mlle Delandre, à 5 h. ½ du soir, Ecole de la rue des Poissonceaux. — *Horticulture et Botanique* Prof M Bédène, à 6 h. ½ du soir. Ecole de la rue des Poissonceaux. — *Transposition au Piano* Prof M Vanherckel, à 3 h du soir, rue de l'Hôpital-Militaire, 23. — *Piano* (jeunes gens), cours élémentaire et supérieur, Prof M Vanherckel, de 6 h à 7 h ½ du soir, rue de l'Hôpital-Militaire, 23.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Albert VARISCOTTE

Elève de Cours de Mathématiques spéciales du Lycée Faidherbe de Lille

décédé à Merville, le 29 juin 1909, à l'âge de dix neuf ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi, Service et Funérailles qui auront lieu le SAMEDI 3 juillet à dix heures et demie, en l'église paroissiale de Merville, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'ensemble chez M. Eugène Variscotte-Bart, tuilerie de la Basse-Boulogne, à dix heures un quart.

La messe d'Ame sera célébrée le Lundi 5 juillet, à neuf heures.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un AVIS GRATIS dans le journal.

Maladies de Peau, Ulcères du Sang
Ulcères de Varices
Eczémas, Dartres, etc.
guéris par le
Dépuratif DELEZENNE
Le flacon : 4 fr., et le
Baume Sainte-Geneviève : 1.50
Fr° contre mandat de 6 fr.
Ph° PRUVOST, 7, rue des Arts, Lille
Exiger toutes contrefaçons

KERMESSES

4 juillet. — Moulins-Lille, Annœullin, Ascq, La Bassée, Le Maisnil, Lys-les-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Santes, Verlinghem.

11 juillet. — Lille-Saint-André, Lille-Saint-Maurice (extra-muros), Anapes, Armentières, Bergues-sur-le-Lys, Promelles, Erclems.

18 juillet. — Lille-Saint-Michel, Hautmordin, La Madeleine-lez-Lille, Neuville-en-Ferrain, Planches, Thumeries.

25 juillet — Lille-La Madeleine, Fâches, Phalempin, Tourcoing.

CALENDRIER

Vendredi 2 Juillet 1909.—183e jour de l'année

Soleil : Lever à 4 heures 50 ; coucher à 8 heures 4.

Lune : Lever à 7 heures 36 ; coucher à 3 heures 43.

Ar'ver de la lune.

La durée du jour est en diminution de une minute sur la veille

Temps probable. — Un temps nuageux et sur peu frais est probable.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
du 1er Juillet

Baromètre à 0 h. du matin : 762 + 0 m.
Hausse depuis la veille à 0 heures du matin : 0 m.
Température de l'air : 11°5.
Température extrême depuis 24 heures
Maxima : + 17°, atteint ce matin, à 4 heures.
Minima : + 10°, atteint hier soir à 1 heure.
Etat hygrométrique : 95.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 8 heures du matin : 0 m 7.
Direction du vent : Nord-Ouest.
Mer du sud : Couvert. Pluie.

Plage de Dunkerque-Malo-les-Bains La plus vaste de cette côte et la plus vaste
" PARADIS DES ENFANTS "
6564 COMITÉ D'INITIATIVE

INDUSTRIE-COMMERCE

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 30. — Hull, vap. ang. Foie, 280 tx, cap. Moss, d-m, Debescker Marine, Est — Philippeville vap. Ville-de-Strasbourg, 1267 tx, cap. Langlebée, d-m, lécoquet, darse 1, O — Saint-Pétersbourg, vap. belge Canada, 1167 tx., cap Depauw, bois, darse 4, Est — Riga, vap. dan. A.-N. Hansen, 918 tx, cap Paaske, d-m, darse 2, Est — Hull, vap. A.-Jarrégulberry, 1144 tx. div. m., Ch. Réunis, quai Trystram — Lorient, vap. V.-de-Lille, 613 tx, cap. Vanhille, 3-m. Hecquet, darse 4, Est — Umea, gott. dan. Jeugen Rang, 112 tx, cap Flesken, goudron, Commerce — Londres, vap. ang. Roubaix, 899 tx, cap Tallmadge, 5-m, Debescker, Commerce, ville — Goole, vap. ang. Calder, 354 tx, cap. Harrison, d-m, Hutier, darse 3, O.

De 1er. — Guernesey, 3-m, gott. Scandia, 150 tx, cap. Falsen, lest, pavés, Commerce — Rotterdam, vap. Amiral-L-Hermite, 86 tx, cap. Jonnequin, d-m, Debescker, Commerce.

Sorties du 30. — Cardiff, vap. ang. Indra, 2963 tx, cap. Sorton, lest, Debescker — Newport, cap. ang Vera, 1054 tx, cap. Abott, d-m, Dachelere — Leith, vap. ang Quentin, cap. John, 648 tx, d-m, Hecquet — Lagos, al. tr. Jeanne, 30 tx, cap. Arnal, fer, Leroy — Manchester vap. ang V.-d'Ex, 896 tx, cap. Cook, d-m, Leroy — Newcastle, rap. aucé Till, 767 tx, cap. Whitbore, Parisis.

De 1er. — Boulogne, vap. Pluton, 600 tx, cap Diedmegarde, d-m Compagnie Bretonne — Cherbourg, vap. Emilie, 318 tx, cap. Lesoq, houille, Leroy.

MARCHE AUX BESTIAUX DE LILLE

Lille, 30 juin.

ESPÈCES d'animaux	Amenés	Vendus	Prix de vente au kilog par pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	41	41	1 [illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	173	47	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	13	13	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	207	207	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HALLES CENTRALES

Viande à la cheville

Prix au kilogramme, octroi compris

Lille, 30 juin.

Bœuf 1re qualité, 1,70 ; 2e, 1,60 — Vache 1re qualité, 1,60, 2e, 1,30 — Taureau 1re qualité, 1,50 ; 2e, 1,40 — Veau 1re qualité, 0,200 ; 2e, 2,10 — Mouton 1re qualité, 2,30, 2e, 2,20 — Porc 1re qualité, 1,60, 2e 1,50.

MARCHE AUX FOURRAGES

Prix aux 1000 kilos, octroi compris

Lille, 30 juin.

Paille 1re qualité, 75 fr. ; 2e, 65 — Paille d'avoine 1re qualité, 65, 2e, 60 — Foin 1re qualité, 105 ; 2e, 100 — Lentilles 1re qualité, 120 ; 2e, 110 — Sainfoin 1re qualité, 100 ; 2e, 95 — Luzerne 1re qualité 105 ; 2e, 100 — Trèfle 1re qualité, 110 ; 2e, 105 — Hivernage 1re qualité, 95, 2e, 90.

MARCHE AUX VEAUX ET PORCS GRAS

Arras, 1er Juillet.

On avait amené 145 veaux et 76 porcs.

Les veaux ont été vendus de 1 fr. 05 à 1 fr. 125, les porcs ont été vendus de 1 fr. (90 k.) à 1 fr. 075 (71 k. 5), le tout au poids vivant.

Cinq porcs plutôt maigres, pesant ensemble 455 kilos ont été vendus 1 fr. 10.

MARCHES DE PARIS

Bourse Commerciale du 1er Juillet

DEPECHE DE 3 HEURE 15

Cours de la veille	Cours du jour précéd.	Cours de la veille	Cours du jour précéd.	Cours de la veille	Cours du jour précéd.
Sucres		Avoines		Alcools	
Cour. 65 [illegible]	Cour. 22 30 [illegible]	Cour. 22 30 [illegible]	Cour. 30 [illegible]	Cour. 30 [illegible]	Cour. 30 [illegible]
Prem. 30 [illegible]	Prem. 30 [illegible]	Prem. 20 [illegible]	Prem. 40 [illegible]	Prem. 40 [illegible]	Prem. 30 [illegible]
4 der. 60 [illegible]	4 der. 50 [illegible]	4 der. 50 [illegible]	Sept. 40 [illegible]	Sept. 40 [illegible]	Sept. 30 [illegible]
4 pro. 60 [illegible]	4 pro. 50 [illegible]	4 der. 50 [illegible]	Oct. 40 [illegible]	Oct. 40 [illegible]	Oct. 30 [illegible]
Blés			Nov. 40 [illegible]	Nov. 40 [illegible]	Nov. 30 [illegible]
Cour. 20 [illegible]	Cour. 20 [illegible]	Lins		Sucres	
Prem. 20 [illegible]	Prem. 20 [illegible]	Cour. 50 [illegible]	Cour. 50 [illegible]	Cour. 30 [illegible]	Cour. 30 [illegible]
4. 0. 4 [illegible]	4. 0. 4 [illegible]	Prem. 50 [illegible]	Prem. 50 [illegible]	Prem. 30 [illegible]	Prem. 30 [illegible]
4 der. 20 [illegible]	4 der. 20 [illegible]	4 der. 50 [illegible]	4 der. 50 [illegible]	Sept. 30 [illegible]	Sept. 30 [illegible]
4 nov. 20 [illegible]	4 nov. 20 [illegible]	4 pro. 50 [illegible]	4 pro. 50 [illegible]	Sucre 30 [illegible]	Sucre 30 [illegible]
Seigles		Farines		Huiles	
Cour. 17 75 [illegible]	Cour. 17 75 [illegible]	Cour. 30 75 [illegible]	Cour. 30 75 [illegible]	Cour. 30 [illegible]	Cour. 30 [illegible]
Prem. 17 75 [illegible]	Prem. 17 75 [illegible]	Prem. 30 [illegible]	Prem. 30 [illegible]	Prem. 30 [illegible]	Prem. 30 [illegible]
4. 0. 17 75 [illegible]	4. 0. 17 75 [illegible]	4. 0. 30 [illegible]	4. 0. 30 [illegible]	Sept. 30 [illegible]	Sept. 30 [illegible]
4 der. 17 75 [illegible]	4 der. 17 75 [illegible]	4 der. 30 [illegible]	4 der. 30 [illegible]	Sucre 30 [illegible]	Sucre 30 [illegible]
4 nov. 17 75 [illegible]	4 nov. 17 75 [illegible]	4 nov. 30 [illegible]	4 nov. 30 [illegible]	Cours 117,00 [illegible]	Cours 117,00 [illegible]

BESTIAUX

Paris (La Villette), 1er juillet.

Vente plus facile sur le gros bétail, mauvais sur les veaux, moyenne sur les moutons et les porcs.

	Amenés	Vendus	1re	2e	3e	Prix extrêmes
Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Poids de moins selon taxe : 2,75 à 3,30.

Arrivages étrangers : 4.400 moutons africains.

Renvoi figurant dans les arrivages : 148 bœufs, 240 vaches, 14 taureaux, 187 veaux, 882 moutons.

Réserves vivantes aux abattoirs le 1er juillet : 577 gros bétail, 400 veaux, 2.892 moutons.

Entrées directes depuis le dernier marché : 661 gros bétail, 1.000 veaux, 7.765 moutons, 686 porcs.

DEPECHES COMMERCIALES

Paris, 1er juillet.

Le Havre, 10 h. — Laines à terme. — Marché calme — Ventes en belles.

Janvier 177 cr, septembre 176.50, novembre 174.50.

Le Havre, 14 heures. — Cotons à terme. — Cotons — Ventes 30 100 balles.

Juillet	72 4/6	Janvier	72 [illegible]
Août	72 1/6	Février	72 [illegible]
Septembre	72 1/6	Mars	72 [illegible]
Octobre	72 1/6	Avril	72 [illegible]
Novembre